

Découverte d'un musang à Domidier

Autor(en): **Fasel, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles =
Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg**

Band (Jahr): **67 (1978)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-308560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Découverte d'un musang à Domdidier

Dès le début décembre 1977, dans la région de Domdidier, un animal étrange a été repéré dans deux maisons distantes l'une de l'autre d'environ 500 m. Cet animal venait, la nuit, visiter les caves de ces deux maisons où il consommait des fruits, essentiellement des pommes et des poires. Dans l'une de ces maisons, il prenait également la nourriture qui était disposée pour les chats.

Cet animal ne passait pas inaperçu car il était assez bruyant et ses excréments dégageaient une odeur particulièrement nauséabonde et désagréable. Le garde-chasse de la région, Monsieur J. Monney, ayant été appelé, avait constaté que cet animal mangeait non seulement des fruits mais également des œufs. Le 17 décembre 1977, il capturait un animal très particulier: plus grand qu'un chat, près d'un mètre de long, queue comprise, il avait la tête marquée de taches noires un peu comme un raton laveur. Mais la queue n'était pas touffue, et d'autres critères permettaient d'éliminer toutes les espèces sauvages de mammifères connues en Europe qui pouvaient lui ressembler.

Monsieur J. Monney a apporté cet animal au Musée d'Histoire naturelle à Fribourg et il s'est avéré qu'il s'agissait d'un des musangs asiatiques appelé musang hermaphrodite (Fleckenmusang, *Paradoxurus hermaphroditus*). Cet animal est également appelé "civette des palmiers hermaphrodite". Ses différentes appellations, en particulier son nom latin, pourraient laisser croire que cet animal est hermaphrodite. Il n'en est rien, il s'agit simplement du fait que le mâle comme la femelle possèdent à la base de la queue des glandes odoriférantes formant deux bourses jumelles pouvant prêter à confusion avec des testicules. Ces glandes déversent leur sécrétion dans une poche à parfum se présentant comme un pli de peau longitudinal et dénudé. En cas d'attaque, le musang peut projeter cette sécrétion à distance mais il ne le fait qu'à la dernière extrémité.

Le musang hermaphrodite est un animal dont le pelage présente de nombreuses variétés dans la coloration et la taille peut varier considérablement. Il en résulte que la détermination de cette espèce n'est pas toujours facile. Les musangs font partie de la famille des viverridés qui comprend environ 65 espèces réparties essentiellement de l'Afrique vers l'Indochine. Parmi celles-ci, une espèce, la genette commune, déborde de l'Afrique vers l'Europe où elle se trouve de la péninsule Ibérique jusqu'en France dans le Midi et dans la partie d'Ouest jusqu'en Normandie. La denture du musang comporte 40 dents courtes et tronquées (le chat n'en a que 30) et possède aux quatre pattes cinq doigts munis de griffes partiellement rétractiles.

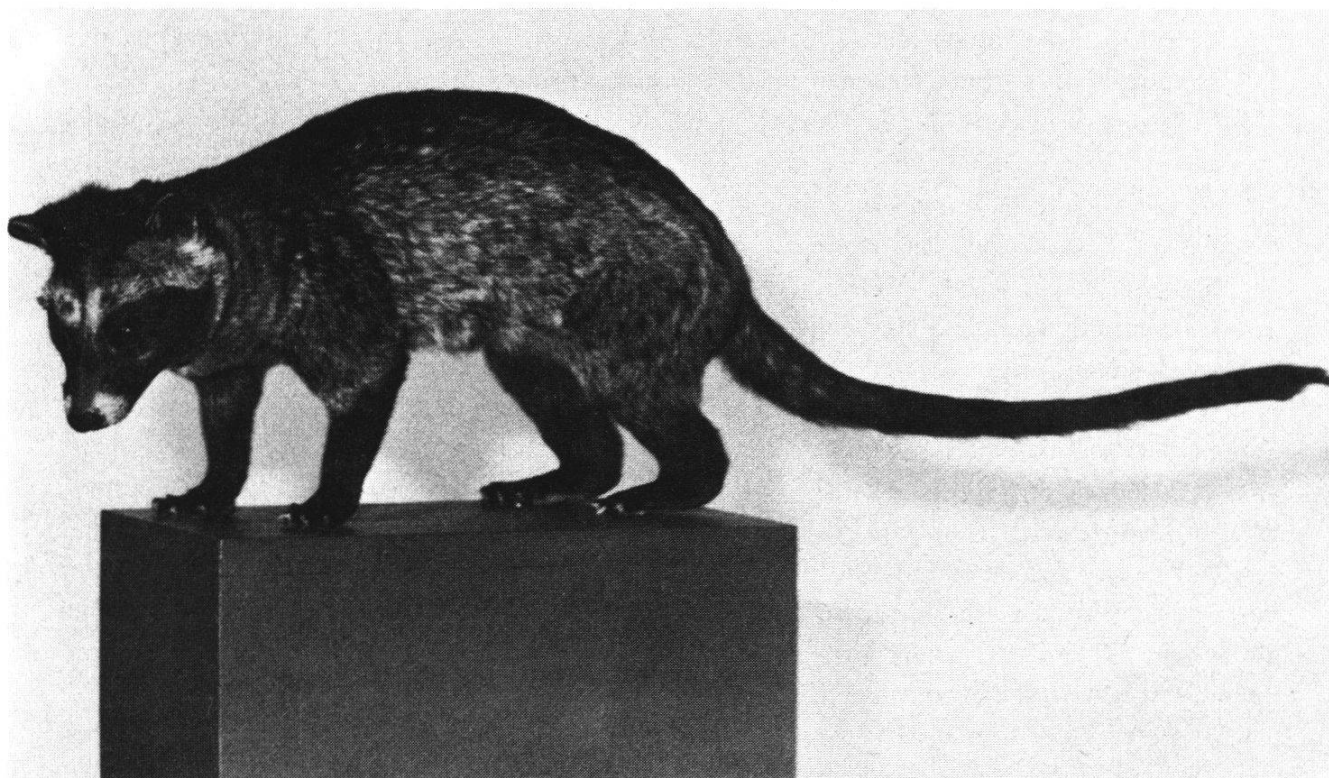
Le genre *Paradoxurus* se compose de 3 espèces, toutes asiatiques, dont 2 vivent aux Indes. Le musang hermaphrodite habite l'Inde, le Sud de la Chine, les Iles de la Sonde et les Philippines. C'est un animal nocturne, vif et très bruyant. Il n'est pas très apprécié en

captivité ni près des maisons car son odeur est très désagréable et ses mœurs nocturnes rendent sa présence pénible. Par contre, il s'apprivoise assez facilement et il s'est adapté à la civilisation humaine. Il est très fortement attiré par la culture du café. Il dévore l'enveloppe des baies et leurs graines se retrouvent dans ses matières fécales. Ce seraient ces graines qui fourniraient le meilleur café à en croire les récits de nombreux auteurs et en particulier de Brehm.

Le musang capturé était un mâle qui pesait 4650 g et était très gras. Il est difficile de savoir depuis quand cet animal se trouvait dans la région, mais vu son état général on peut affirmer qu'il était bien adapté à la vie dans cette région, en pillant, il est vrai, certaines caves. A la dissection, quelques micromammifères (souris?) ont été retrouvés dans son estomac. En définitive, l'origine de l'animal n'étant pas connue, ses déplacements n'ont pas pu être déterminés avec précision.

De toute façon, cet animal n'a rien à faire avec la faune européenne et l'apparition d'un musang dans la plaine de la Broye est des plus énigmatiques. Rappelons que l'introduction d'espèces exotiques en Suisse est interdite et que certaines introductions des animaux non indigènes ont provoqué de véritables catastrophes: mentionnons les lapins de Garenne en Australie, le rat musqué, le ragondin en Europe et l'étourneau et le moineau aux Etats Unis.

A. Fasel



Le musang tué à Domdidier a été naturalisé et présenté dans l'exposition consacrée à la faune asiatique au Musée d'Histoire naturelle de Fribourg. Photo B. Schœnenberger, Fribourg.